PROMEA
Assurances sociales

PROMEA Caisse d'allocations familiales
Baslerstrasse 60, 8048 Zurich
Tél. 044 738 53 24, fak-eo@promea.ch
www.promea.ch

Demande d'allocations familiales pour personne indépendante (IND)

Demande pour: ☐Allocations familiales ☐Allocations de naissance / d'adoption ☐Allocations différentielles

1. Requérant(e)

Numéro de membre ou de décompte			Canton d'activité
Nom	Prénom		Numéro d'assuré (no AVS)
Date de naissance	Sexe ☐Masculin ☐Féminin	Nationalité	Joignable au
Etat civil ☐célibataire ☐marié(e) ☐séparé(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuve/veuf ☐partenariat enregistré** ☐partenariat dissous**			Depuis le (date)
Adresse: rue / no	NPA / Localité		Depuis le (date)
A partir de quelle date l'allocation est-elle demandée	Une prestation de l'AI, AC, LAA, AIM ou Amat est-elle perçue? ☐Oui ☐Non Si oui: quelle prestation et par quel office ou caisse est-elle versée?		
Le revenu soumis à l'AVS de toutes les activités s'élève-t-il à plus de CHF 7'110 par année? ☐Oui ☐Non			

2. Autre parent (donnée obligatoire)

Si l'autre parent et le partenaire, resp. la partenaire actuel(le) sont deux personnes distinctes, veuillez remplir la feuille annexée à la présente demande.

Nom	Prénom		Numéro d'assuré (no AVS)
Date de naissance	Sexe ☐Masculin ☐Féminin	Nationalité	Joignable au
Etat civil ☐célibataire ☐marié(e) ☐séparé(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuve/veuf ☐partenariat enregistré** ☐partenariat dissous**			Depuis le (date)
Adresse: rue / no	NPA / Localité		Depuis le (date)
Une prestation de *l'AI, AC, LAA, AIM ou Amat est-elle perçue? ☐Oui ☐Non Si oui: quelle prestation et par quel office ou caisse est-elle versée?			
Une activité en tant que personne employée est-elle exercée? ☐Oui ☐Non Si oui: nom, adresse et téléphone de l'employeur	Du (date de début) Au (date de fin)		canton de travail
Y a-t-il une affiliation auprès d'une caisse de compensation en tant que personne indépendante (IND) ou personne non active (NA)? ☐IND ☐NA	Depuis le (date)	Qui va probablement gagner davantage? ☐Requérant(e) ☐Autre parent	

*AI Assurance-invalidité
AC Assurance-chômage
LAA Assurance-accidents
AIM Assurance indemnités journalières en cas de maladie
Amat Allocation de maternité

**partenariat de même sexe

PROMEA
Assurances sociales

3. Enfant(s) jusqu'à 25 ans maximum – Informations générales

Si vous devez annoncer plus de 6 enfants, veuillez remplir une deuxième demande.

Enfant	Nom	Prénom(s)	Date de naissance	m/f	Vit au sein de votre ménage		Pays de domicile**	Rapport du demandeur ou de la demandeuse à l'enfant						incapacité de travail
					Oui	Non**		N*	A*	C*	R*	FS*	PF*	Oui
1					☐	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2					☐	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3					☐	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4					☐	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
5					☐	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
6					☐	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

*N = enfant naturel, A = enfant adopté, C = enfant du conjoint de l'ayant droit, R = enfant recueilli, FS = frère/sœur, PF = petit-fils/petite-fille
**Non = si l'enfant ne vit pas au sein du ménage de la personne qui dépose la demande, veuillez indiquer le pays du domicile de l'enfant.

4. En cas de parents séparés

Enfant	Avec qui l'enfant réside-t-il la majeure partie du temps?			
	réside la plupart du temps au foyer de la mère	réside la plupart du temps au foyer du père	réside à parts égales au foyer de la mère et du père	ni au foyer de la mère ni du père (joindre attestation de domicile)
1	☐	☐	☐	☐
2	☐	☐	☐	☐
3	☐	☐	☐	☐
4	☐	☐	☐	☐
5	☐	☐	☐	☐
6	☐	☐	☐	☐

5. Les documents suivants doivent être joints à la demande

Dans tous les cas, pour chaque demande:	▪ livret de famille (parents et enfants) ou acte de naissance/ de reconnaissance des enfants et acte de mariage (copie) ▪ Le cas échéant, attestation de l'institution qui verse des prestations (chômage, accident/maladie, invalidité, etc.)
Personnes de nationalité étrangère:	▪ livret pour étrangers des parents ▪ livret pour étrangers des enfants
Enfants domiciliés à l'étranger:	▪ confirmation actuelle de l'institution compétente relative à la perception ou la non perception d'allocations pour enfant dans l'Etat de résidence de l'enfant (p.ex. E411-INPS-CAF) ▪ Les documents qui ne sont pas rédigés dans une des langues nationales suisses doivent être traduits par un traducteur reconnu.
Personnes célibataires:	acte de reconnaissance en paternité, contrat d'entretien
Personnes divorcées ou séparées:	extrait du jugement de divorce ou de séparation concernant le droit de garde
Enfants de plus de 16 ans:	▪ justification de la formation actuelle (contrat d'apprentissage ou de stage, attestation de l'école fréquentée, etc.) ▪ Certificat médical (original) en cas d'incapacité de travail.

6. Remarques importantes / attestation de la demande

Remarques importantes

- Seules les demandes remplies de manière complète et accompagnées de tous documents et annexes requis seront traitées.
- Si l'employeur verse des allocations familiales avant la réception de la décision de la Caisse d'allocations familiales, il le fait sous sa propre responsabilité.

Les personnes soussignées attestent avec leurs signatures

- d'avoir rempli la demande conformément à la vérité,
- d'avoir pris connaissance que par enfant, une seule allocation complète peut être perçue,
- savoir s'exposer à des sanctions pénales en faisant de fausses déclarations ou en dissimulant des faits essentiels,
- avoir noté que toute prestation perçue à tort doit être restituée,
- avoir pris bonne note de leur obligation de communiquer sans tarder à l'employeur, resp. à la caisse d'allocations familiales, tout changement intervenu dans leur situation familiale pouvant avoir une incidence sur le droit à l'allocation.

Date et signature du / de la requérant(e) (demande valable uniquement avec signature)	Date et signature de l'autre parent (demande valable uniquement avec signature)